

Bois déchiqueté pour la litière des allaitantes

Mr PUECH René: Capelot 15220 Marcolès

Mai 2012

**Benoît
SERRE**

QUELS OBJECTIFS ?

René PUECH conduit un élevage de 45 vaches allaitantes Salers en croisement Charolais sur une SAU de 50 ha, dont 5 ha destinés à la culture de céréales à paille.

Tous les animaux sont logés en stabulation avec litière, mais l'exploitant souhaite tout de même rester autonome en paille. Pour cela, il a tout d'abord réalisé une aire de raclage afin d'évacuer une partie des jus sous forme de lisier. Actuellement, il utilise des plaquettes dans l'aire paillée en sous-couche et en mille-feuille.

NB : sa déchiqueteuse lui permet de valoriser ses haies.



QUEL CHOIX ?

Pour la litière, Monsieur PUECH préfère utiliser du bois blanc (bouleau). «C'est du bois sans tanin mais surtout sans valeur marchande» dit-il.

Cependant, les branches et têtes d'arbres, dont le bois est retiré pour le chauffage, sont aussi mises en litière.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX (pour 50 MAP sur 200 mètres de haie)

La déchiqueteuse permet de broyer des arbres sans limitation de dimension grâce à l'adaptation du fendeur. Cependant, l'idéal pour obtenir de bons rendements est de déchiqueter des arbustes de 20 à 35 cm de diamètre.

Par contre, pour la litière, les branches sont mieux adaptées que le gros bois. En effet, les plaquettes sont plus fines, donc elles se dégradent rapidement. De plus, comme sur toutes les déchiqueteuses, il y a différentes grilles qui permettent d'obtenir du bois déchiqueté plus ou moins grossier. Pour la litière, il faut travailler avec la plus petite.

**Les plaquettes
sont stockées
sous abri.**



Coupe et mise en tas : deux jours à deux UTH

Broyage : 1h30 de rotor

QUELLES PERFORMANCES ?

En sous-couche, l'éleveur dispose 15 cm de plaquettes avec le chargeur du tracteur, cela permet d'avoir une litière sèche durant 15 à 20 jours sans utiliser de paille. Ensuite, durant quinze jours la litière est faite avec de la paille issue des céréales produites. Puis une deuxième couche de plaquettes est apportée (10 cm répartis avec le chargeur). Deux semaines plus tard, lorsque cette litière n'est plus absorbante, l'exploitant réutilise de la paille quotidiennement.

NB : tous les deux mois (selon la météo), la stabulation est nettoyée puis le fumier est stocké en tas.

QUEL DEROULEMENT ?

Le bois est coupé puis broyé au printemps pour obtenir un produit suffisamment fermenté et sec à l'automne suivant. Il faut environ quatre mois pour que les plaquettes atteignent un taux de Matière Sèche satisfaisant pour l'absorption des 300 litres d'urine par MAP.

QUELLE RENTABILITE ?

Pour le chef d'entreprise, la rentabilité est certaine à une seule condition :

IL FAUT QUE LE CHANTIER DE BROUAGE SOIT BIEN ORGANISE

Dépenses pour 50 MAP

Coupe : 14h x [1 tracteur avec chargeur (17€/h) + 1 tronçonneuse (5€/h) + 2 UTH (15 €/h)] = **728 €**

Broyage : 1h30 x [tracteur + déchiqueteuse + chauffeur (140 €/h)] = **210 € HT**

Transport des plaquettes : 1h30 x [2 tracteurs et remorques (20 €/h) + 2 UTH (15 €/h)] = **105 €**

Total : 1 043 € soit 20€86 par M³ = 83 €/tonne (sans compostage)

Économies

Selon Monsieur PUECH, les 50 MAP permettent d'économiser 18 tonnes de paille.

18 T x 100 €/tonne = 1 800 € - 1 043 € = 757 €

L'économie pour une année serait de **750 €/an pour un prix de 100 €/tonne.**

Éléments non chiffrables :

- Ambiance des bâtiments (litière sans mouche et sans odeur)
- Litière sèche et stable (peu pathogène, pas de boiterie)
- Le temps pour l'agriculteur est valorisé à 15 €/h (non valorisé lorsque les branches sont brûlées)

LEXIQUE ET EQUIVALENCE :

Plaquette : bois déchiqueté

Stère : unité de compte du bois bûche qui représente 1m³ de bois, vide compris

UGB : Unité de Gros Bétail

UTH : Unité de Travail Humain

1 MAP : 1 mètre cube apparent de plaquettes (350 kg verts et 250 kg secs)

4 MAP = 1tonne de paille absorbe environ 1 400 litres d'urine

1m³ équivalent bois rond frais = 1,5 stère = 2,5 MAP

ET SI C'ETAIT A REFAIRE ?

Cette technique permet de réduire la consommation de paille donc les charges de fonctionnement surtout lorsque le prix de la paille dépasse les 100 € /tonne.

Plaquette réalisée avec le concours financier de

